

Maître Vanessa GRYNWAJC, membre de l'AARPI DGS - GRYNWAJC – STIBBE,
Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 40 rue de Monceau à PARIS 8^{ème}

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SUBROGATION le JEUDI 17 JUIN 2021 à 14 Heures

au Tribunal Judiciaire de PARIS, Parvis du Tribunal de PARIS, à PARIS 17^{ème}, salle desdites audiences,
EN UN LOT, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés :

Dans un ensemble immobilier sis **à PARIS 16^{ème}**
75 rue de l'Assomption

Cadastré section BT 39, pour une contenance cadastrale de 1.300 m² (13 ares 30 centiares)

LOT 43 : Dans le bâtiment A, escalier unique, au sixième étage, à droite de l'ascenseur au fond du hall, porte droite,

UN APPARTEMENT de deux pièces « A 6 B », comprenant selon procès-verbal de description dressé le 25 août 2020 par Maître Magda SULTAN, Huissier de Justice à PARIS 11^{ème} : une entrée, une pièce à vivre (séjour), une chambre, une cuisine, un couloir de distribution, un dressing, une salle de bain, un w.-c., **un balcon-terrasse de 10,77 m². SUPERFICIE privative** (Loi Carrez - hors balcon-terrasse) : **54,62 m².**

Et les 1.680/100.000^{èmes} des parties communes

LOT 91 : Dans le bâtiment A, escalier unique, au premier sous-sol, à gauche en sortant de l'ascenseur, troisième porte à droite, vers la gauche dans le couloir circulaire, **UNE CAVE** numéro 25. Et les 15/100.000^{èmes} des parties communes

LOT 116 : Dans le bâtiment A, escalier unique, au premier sous-sol, **UN EMPLACEMENT de VOITURE** numéro 26.

Et les 167/100.000^{èmes} des parties communes

Les lieux semblent inoccupés

Cette vente a lieu **aux requête, poursuites et diligences du COMPTABLE DU POLE DE RECOUVREMENT SPECIALISE PARISIEN 2** (venant aux droits du SIP 1^{er} et 2^{ème} arrondissements de PARIS), domicilié en ses bureaux, 101 rue de Tolbiac, 75630 PARIS cedex 13, représentant l'Etat. **SUBROGÉ** dans les poursuites engagées initialement par le SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES de l'immeuble sis 75 rue de l'Assomption, 75016 PARIS. Ayant pour Avocat Maître Vanessa GRYNWAJC, membre de l'AARPI DGS - GRYNWAJC – STIBBE, Avocat au Barreau de PARIS

MISE A PRIX : 40.000 Euros (Quarante mille euros)

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le Tribunal Judiciaire de PARIS

Fait et rédigé à PARIS, le 19 avril 2021. Signé : Maître Vanessa GRYNWAJC

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution « Ventes Immobilières » du Tribunal Judiciaire de PARIS, où il a été déposé sous la Référence Greffe 20/00182

- A **Maître Vanessa GRYNWAJC**, membre de l'AARPI DGS - GRYNWAJC - STIBBE, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 40 rue de Monceau à PARIS 8^{ème}, **Tél. : 01 45 63 55 55 - www.dgs-avocats.com -**

E-mail : v.grynwajc@dgs-avocats.com

Sur les lieux pour visiter le JEUDI 10 JUIN 2021 de 16 Heures à 17 Heures
